

AIDE-MÉMOIRE

Guichet d'accès DI TSA et DP

Demande d'ergothérapie
en milieu scolaire – 1^{re} ANNÉE

Les demandes en ergothérapie doivent être acheminées au guichet d'accès DI TSA et DP

Par télécopieur : 418 695-7082 Par courriel : accueil.le.parcours@ssss.gouv.qc.ca
Par la poste : 2230, rue de l'Hôpital, C.P. 1200, Jonquière (Québec) G7X 7X2

Dans le contexte où nous sommes dans l'obligation ministérielle de traiter la demande dans un délai **maximal de 7 jours**, il s'avère nécessaire que tous les formulaires nous soient transmis et qu'ils soient dûment complétés pour que nous puissions traiter la demande.

Un dossier doit comprendre :

- Le formulaire « **Demande de services en ergothérapie** »
 - Des productions graphiques doivent être jointes à la demande. Il est nécessaire qu'elles soient datées et réalisées dans le dernier mois. La précision du temps d'exécution et le niveau d'autonomie (sans aide, avec un léger support ou un accompagnement complet) sont souhaitables.

Les productions requises sont :

- Écriture de son nom et échantillon d'écriture fait dans la classe. Mentionner la vitesse par rapport à la moyenne du groupe;
- Traces de travaux en mathématiques (écriture de nombres) ou photocopier des pages de cahier d'activité;
- Coloriage d'un dessin sur une feuille blanche (préciser le type de crayon);
- Dessin d'un bonhomme;
- Découpage de formes (carré et cercle et une forme atypique comme une étoile, un cœur);

- Le formulaire « **Questionnaire aux intervenants scolaires** »
 - Des interventions préalables doivent être réalisées par les intervenants scolaires;
 - La description des interventions doit être complétée dans la section 3 du formulaire (exemple support en orthopédagogie spécifique aux difficultés de motricité fine, nombre de rencontres, objectifs travaillés, etc.).
 - Ajouter toutes les informations pertinentes quant à l'organisation dans les tâches scolaires, l'attention/mobilisation dans les activités, le degré d'autonomie (habillage, suivre le groupe), l'exécution des routines (délai, aide requise), etc.

- Le formulaire « **Questionnaire aux parents** » doit être complété et signé.

- Tous les autres rapports existants des professionnels scolaires** (psychologue, orthopédagogue, orthophoniste, etc.).

Les formulaires sont disponibles sur le site Web du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean sous l'onglet « Professionnels » / Déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique – Guichet d'accès unique, situé dans l'entête du site.
<https://santesaglac.gouv.qc.ca/professionnels>

Important

Dans le cas où des précisions sont nécessaires, il est important de faire le suivi rapidement afin de nous permettre de répondre au **délai de traitement de 7 jours**.

Guichet d'accès en déficience intellectuelle,
trouble du spectre de l'autisme et déficience physique

Pour complément d'information, veuillez composer le **418 695-7084**

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Saguenay-
Lac-Saint-Jean

Québec 